

Mais l'OTAN ne doit en aucun cas, être considérée comme un obstacle à la paix qu'elle a si bien préservée pendant plus de 40 ans. Or, si elle n'exerce pas de leadership, elle perdra sa légitimité cruciale en Europe. Elle sera considérée non pas comme une partie de la solution, mais plutôt comme une partie du problème.

Il est important que l'OTAN s'engage encore plus activement dans le dynamique dialogue sur la sécurité qui vient d'être engagé entre l'Est et l'Ouest. Ces questions de sécurité touchent la composition de l'OTAN et les intérêts de ses membres. L'Alliance devrait se tourner vers l'extérieur pour accueillir ses anciens adversaires devenus ses nouveaux amis.

À cette fin, on pourrait envisager sans tarder d'inviter le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique à rencontrer régulièrement les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN. Il pourrait de même être utile d'établir un dialogue direct et constant entre l'Alliance occidentale et l'URSS.

Dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement, l'OTAN devrait accroître sa capacité et son rôle au titre des activités relatives au renforcement de la confiance et à la vérification. Des forces multinationales spécifiquement affectées à cette fin pourraient être déployées sur le terrain. L'OTAN devrait aussi envisager l'établissement d'un Centre de la vérification qui serait chargé de coordonner ces activités.

De plus, dans le contexte du réexamen de sa stratégie militaire, l'OTAN devrait abandonner une défense avancée rigide en faveur d'une approche plus souple impliquant l'emploi d'unités mobiles qui regrouperaient, si possible, des forces multinationales. La nouvelle position militaire de l'OTAN devrait viser à réduire le plus possible les niveaux des forces et à favoriser le plus possible la stabilité. Nous voulons réduire l'insécurité à l'Est.

Mais l'OTAN, sans jamais perdre sa valeur, a ses limites liées à la nature de son mandat et à sa composition. Il existe d'autres institutions dont on doit valoriser et renouveler le rôle afin qu'elles contribuent à l'élaboration d'une nouvelle Europe. Et c'est là que le Canada doit aussi concentrer ses efforts.

Il y a d'abord la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dont les membres représentent l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Union soviétique, et dont le mandat englobe aussi bien les questions politiques, économiques et questions de sécurité que les droits de la personne et les droits sociaux.